

Madame la Proviseure

à

Madame, Monsieur le/la Principal(e)

Aix-en-Provence, le 26 janvier 2022

## Le Proviseur

:

### Objet : SECONDE EUROPEENNE ALLEMAND

04 42 93 87 00

Fax

04 42 93 56 82

Mél.

Ce.0130001f

@ac-aix-marseille.fr

CS 50770

13617 Aix-en-Provence

cedex 1

[www.lyc-zola.ac-aix-marseille.fr](http://www.lyc-zola.ac-aix-marseille.fr)

Une section européenne ALLEMAND (LVA ou LVB) existe au lycée Emile Zola et est proposée dès la classe de 2de.

Cette section est ouverte à tout élève germaniste LVA ou LVB dès lors que ses résultats scolaires et sa motivation le permettent, qu'il ait suivi ou non un parcours de section européenne au collège.

#### Spécificité de l'enseignement :

LVA : 4 h d'allemand + 1h d'histoire-géographie en allemand

LVB : 3.5h d'allemand + 1h d'histoire-géographie en allemand

***Après la classe de seconde la poursuite de cette section linguistique sera assurée dans la cadre d'un baccalauréat général.***

Je vous remercie de me communiquer avant le **8 avril 2022 (dernier délai)** les dossiers des élèves intéressés composés des pièces suivantes :

- lettre de demande et de motivation de l'élève pour la section
- Imprimé « Section Européenne » ci-joint rempli par les professeurs d'allemand, d'histoire-géographie et vous-même
- les deux bulletins de l'année en cours
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'élève

Le dossier d'orientation et d'affectation doit être rempli en parallèle. L'élève doit obtenir une décision d'orientation vers une « seconde GT ».

**Cette section euro, au nombre de place limité, doit figurer en 1<sup>ère</sup> position parmi les vœux formulés. Les candidats hors secteur doivent remplir une demande de dérogation (cocher la case « Elève devant suivre un parcours scolaire particulier » et la case « Elève dont le domicile est situé en limite de secteur » si c'est le cas).**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Elisabeth PORTIGLIATTI